

Notice en matière de protection des données pour les participant(e)s

1. Généralités

La protection de vos données personnelles est primordiale pour l'ISFB. La présente Notice vise à décrire les processus de collecte et de traitement de Données Personnelles auxquels procède l'ISFB en sa qualité de " maître du fichier " / " responsable de traitement " dans le cadre de ses activités.

2. Traitement de données

Dans le cadre de ses activités, l'ISFB est amené à collecter et à traiter des Données Personnelles concernant les participant(e)s. Les termes de " Données Personnelles " désignent toutes les informations permettant d'identifier directement (e.g., nom, prénom) ou indirectement (e.g., un numéro de pièce d'identité) un ou une participante. L'ISFB traite notamment les catégories de Données Personnelles suivantes en relation avec les participant(e)s :

Catégorie de Données Personnelles	Exemples
Données d'identification	Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse courriel, coordonnées professionnelles, photographies
Caractéristiques personnelles	Date de naissance, nationalité
Identifiants délivrés par des organismes publics	Passeport, carte d'identité
Formation et informations de nature personnelle et professionnelle	CV, expériences professionnelles, copies de diplômes

L'ISFB collecte les Données Personnelles :

- directement auprès des participant(e)s, par exemple lorsque les participant(e)s s'inscrivent à une formation sur le site internet de l'ISFB et/ou
- indirectement auprès de sources externes telles que i) l'employeur qui procède lui-même à l'inscription d'un collaborateur ou d'une collaboratrice à une formation ou ii) un service de l'Etat (par exemple l'Office cantonal de l'emploi) qui finance tout ou une partie d'une formation ou

d'une prestation de conseil ou encore iii) un partenaire auprès duquel l'ISFB externalise une partie de ses activités.

L'ISFB traite exclusivement les Données Personnelles pour les finalités suivantes :

- exécution des obligations contractuelles envers les participant(e)s inscrit(e)s à une formation y compris la délivrance des diplômes ;
- utilisation des Données Personnelles à des fins de marketing (et notamment la communication des programmes de formation), à moins que le ou la participante ne s'oppose à cette finalité.

Si l'ISFB devait traiter des Données Personnelles pour d'autres finalités que celles énumérées ci-dessus, elle en informera préalablement les participant(e)s.

Lorsque le ou la participante a été inscrit(e) à une formation par son employeur ou lorsqu'une formation ou une prestation de conseil est financée en tout ou en partie par un service de l'Etat ou l'employeur, l'ISFB peut communiquer au dit employeur ou service les résultats des examens passés par le ou la participante ainsi que les appréciations/observations sur la participation (telles que comportement, assiduité aux cours, etc.). L'ISFB communique les dates d'échéance des certifications aux personnes concernées ainsi qu'à leur employeur. Les bilans de compétences sont communiqués aux personnes concernées ainsi qu'à leur employeur ou à l'Office cantonal de l'emploi ; ils sont supprimés 30 jours après leur communication.

3. Echange d'information avec le participant

Pour communiquer avec le participant, son employeur ou l'Etat, l'ISFB est amené à utiliser différents outils :

- Messagerie électronique : utilisation de l'adresse mail communiquée par le participant (adresse privée ou adresse professionnelle, selon information communiquée par le participant)
- Plateformes collaboratives (Moodle ISFB, Microsoft 365)

Par ailleurs, le participant est enregistré dans le système de gestion de formation (plateforme LMS) ISFB. Ce système peut lui envoyer des notifications par email, ou par SMS tels que des rappels de dates de cours. Le participant est également enregistré dans le système d'information sur les prestations de l'ISFB (newsletter).

4. Durée de la conservation des Données Personnelles

Sous réserves d'autres obligations légales, l'ISFB conserve les Données Personnelles aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les finalités mentionnées plus haut. Les données sont effacées dès qu'elles ne sont plus nécessaires pour atteindre les finalités en question.

Toutefois, l'ISFB conserve les données suivantes : nom, prénom, formation suivie et date de la formation, nombre de cours suivis (respectivement nombre d'absences), résultats des examens suivis, pendant une durée de 10 ans après la fin d'une formation, pendant laquelle le ou la participant(e) peut demander la réimpression d'un diplôme.

5. Droit des participant(e)s en relation avec leurs Données Personnelles

Les participant(e)s disposent des droits suivants en relation avec leurs Données Personnelles :

- le droit d'accéder à leurs Données Personnelles ;
- le droit de faire rectifier leurs Données Personnelles lorsque celles-ci sont inexactes ou incomplètes ;
- le droit de s'opposer au traitement de leurs Données Personnelles ; et
- le droit de demander la suppression de leurs Données Personnelles lorsque celles-ci ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées.

6. Divers

Les Données Personnelles collectées sont traitées par l'ISFB lui-même, en Suisse. Elles ne sont pas communiquées à des tiers (sous réserve des cas mentionnés plus haut ou d'obligations légales) ni ne sont transmises à l'étranger. L'ISFB ne procède pas à du " profilage " et n'effectue pas de " décisions individuelles automatisées ".

7. Informations additionnelles

En sa qualité de " maître du fichier "/" responsable du traitement ", l'ISFB peut être contacté à l'adresse suivante pour obtenir des informations additionnelles :

ISFB
Route des Jeunes 12
1212 Grand-Lancy

ou par courriel à l'adresse info@isfb.ch

Si un ou une participante n'est pas satisfait de la réponse fournie par l'ISFB, il ou elle peut contacter le Préposé fédéral à la Protection des données et la Transparence.

L'ISFB se réserve le droit de modifier la présente Notice en tout temps.

(Etat : Janvier 2024)